



Compte-rendu réunion des parents d'élèves 24 mars 2014

Présents :

Fatima ABDELKAOUI, Sandrine CASTANO, Nathalie De MAGALHAES, Anne-Marie FAURE, Anne-Marie HELLE, Agnès LABARCHEDE, Thomas LOOPUYT, Karine PILOT, Mouna SADKI, Christine TENAND, Marie-Line ZANOTA

Nous accueillons ce soir Thomas LOOPUYT dont la petite fille intégrera peut-être le groupe scolaire l'année prochaine et qui souhaite avoir des renseignements sur l'école et l'association de parents d'élèves.

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les actions « Rythmes scolaires »
2. Point suite à la réunion sur les couchettes
3. L'affiliation à une « centrale » de parents d'élèves
4. La participation à la fête de l'école

1. Point sur les actions « Rythmes scolaires »

Marie-Line fait le point suite à la réunion de la coordination qui s'est tenue le 17 mars.

10 écoles étaient représentées.

L'école du TONKIN se prononce pour une annulation de la réforme. Si elle n'est pas annulée, ils souhaitent une harmonisation des horaires de maternelle et d'élémentaire et une inversion des temps TAP et activités scolaires.

L'école LOUIS ARMAND a eu l'occasion de rencontrer le coordinateur de secteur et travaille sur un projet commun avec la Mairie.

A l'école JEAN ZAY, pas d'action particulière prévue. Ils se prononcent globalement contre une action, notamment en cette période électorale, par crainte d'une récupération politique. Ils souhaiteraient eux aussi une harmonisation des horaires entre la maternelle et l'élémentaire.

Les enseignants de l'école élémentaire ANATOLE France sont contre la réforme. Ils ont le nom du coordinateur et vont le convier au prochain conseil d'école. Ils souhaitent également une harmonisation des horaires, mais sont contre toute manifestation par crainte de récupération politique.

A l'école DESCARTES, le directeur est pour l'application de la réforme. Les parents sont plus partagés mais ne souhaitent pas de manifestation pendant cette période électorale. L'idée d'une lettre à la PMI pour demander un assouplissement des conditions d'accueil pour les assistantes maternelles a fait un flop.

Au sein de l'école LAKANAL, peu de parents s'expriment sur le sujet. Se pose quand même la question de savoir si le budget des classes transplantées ne risque pas d'être amputé du fait des investissements nécessaires pour la mise en place de cette réforme.

JEAN JAURES a envoyé une lettre à la Mairie pour manifester les inquiétudes des parents au sujet de la réforme. Une réunion a réuni 35 parents environ qui se sont prononcés pour une manifestation qui est pour le moment en stand-by dans l'attente d'une réponse de la Mairie.

L'école JULES FERRY est d'accord pour un report de la manifestation. Ils souhaitent que cette manifestation porte sur les modalités d'application de la

[Texte]

réforme et non sur le retrait de celle-ci, ils voudraient aussi une ouverture de la restauration scolaire pour le mercredi.

Marie-Line a présenté le point de vue de Croix-Luizet où seul le point de vue de Mme SOLLE est exprimé au niveau des enseignants. En ce qui concerne les parents, le choix est de faire un courrier sur le modèle du courrier-type établi par les autres associations mais remanié avec nos propres revendications. C'est-à-dire que nous ne sommes pas pour le retrait de la réforme mais que nous voulons des garanties sur les modalités de mise en place, sur les activités proposées (à l'heure actuelle, le système des études à thème est souvent défaillant), sur la question d'inscrire nos enfants à des activités dont nous ne connaissons pas le programme et les risques liés à la surcharge du restaurant scolaire déjà surchargé. Il nous faudra aussi aborder la question des enfants sourds et malentendants accueillis dans l'école : des activités ont-elles été pensées pour eux avec du personnel qualifié pour les encadrer ?

La question de l'accueil du matin est aussi posée.

Il serait intéressant de rechercher le nom du coordinateur qui s'occupera de Croix-Luizet pour le convier au dernier conseil d'école.

2. Point suite à la réunion sur les couchettes

Avant les vacances de février s'est tenue la réunion entre les enseignantes de maternelle, l'inspecteur de l'éducation nationale, les représentants de la Mairie et les parents d'élèves au sujet de l'épineux problème des couchettes en Petite Section.

Le compte-rendu est disponible sur le site de l'A.P.E.

Bien que réfractaires au début, les enseignantes ont apprécié de pouvoir exprimer les problèmes qu'elles rencontrent au quotidien.

Suite à cette réunion, le représentant de la Mairie est revenu le 17 mars lors de la réunion hebdomadaire entre enseignants et ATSEM. Des solutions communes demeurent à trouver, notamment des solutions de rangement pour dégager de la place rapidement.

Pour une solution plus pérenne, nous demeurons vigilants sur les propositions que pourraient nous faire la Mairie. Sans réponse d'ici les vacances de Pâques, nous les relancerons pour avoir des réponses concrètes avant les vacances d'été.

3. L'affiliation à une « centrale » de parents d'élèves

Pierre avait soulevé la question de rattacher l'association à une grande fédération de parents d'élèves, la FCPE.

La question est posée aux membres présents aujourd'hui.

Il n'y a pas d'opposition majeure des membres présents, toutefois il semble plus convenable de convoquer une assemblée générale pour décider de la conduite à tenir à ce sujet et du choix de l'association.

Le soutien d'une grande fédération présente des avantages, notamment en cas de problème juridique. Elle peut aussi apporter un soutien logistique et en formation sur des sujets précis.

La question sera donc soumise au vote lors d'une **assemblée générale** qui se tiendra lors de la prochaine réunion de l'association **le lundi 26 mai à 20h**. Il conviendra de venir le plus nombreux possibles pour obtenir une représentation suffisante des parents élus.

4. La participation à la fête de l'école

Comme tous les ans, l'A.P.E apportera son soutien à la fête de l'école élémentaire en vendant, notamment des brochettes de bonbons et des gâteaux.

S'il n'est pas question de récupérer d'argent pour la vente des gâteaux, la question se pose de pouvoir au moins récupérer le montant de l'achat des bonbons qui sera réalisé sur le compte de l'association.

Sans les bénéfices de la bourse aux jouets cette année, il convient en effet de rester prudent au niveau des dépenses.

Il faudra en informer Mme SOLLE le moment venu.

Il convient d'ailleurs de réfléchir à de futures actions de l'association : vente de viennoiseries, de sapins de Noël, bourse aux livres... Il sera nécessaire d'y repenser rapidement pour organiser le tout au mieux l'année prochaine.

**La prochaine réunion de l'association se déroulera donc le lundi 26 mai à 20h.
Venez nombreux !**